

**HENRY SCHEIN INC. MELVILLE NY 11747 USA
9003620 / 9003621 - Z DUPE 28 SHORE A**

Revision n. 2
du 31/07/2008
Imprimé le 31/07/2008
Page n.1 / 4

Fiche de Données de Sécurité

1. Identification de la substance / préparation et de la Société

1.1 Identification de la substance ou de la préparation

Dénomination Z DUPE 28 SHORE A

1.2 Utilisation de la substance / préparation SILICONES POUR ADDITION POUR LA DUPLICATION DE MODÈLES

Dénomination supplémentaire

1.3 Identification de la société

Raison Sociale

Authorized representative: Henry Schein UK Holdings Ltd

Adresse

Gillingham – ME8 0SB

Localité et Etat

UK

Courrier de la personne compétente,
personne chargée de la fiche de
données de sécurité

cbdeurope@henryschein.de

1.4 Numéro de téléphone d'appel
d'urgence

chemtrec US 1-800-424-9300

Pour renseignements urgents
s'adresser à

001 703-527-3887 – UK +44 (0) 1634 87 87 50

2. Identification des dangers.

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon les dispositions des directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifications suivantes. Toutefois, étant donné que cette préparation contient des substances dangereuses déclarées dans la section 3, elle doit être accompagnée d'une fiche de données de sécurité contenant toutes les informations appropriées conformément au Règlement (CE) 1907/2006 et modifications suivantes.

3. Composition / Informations sur les composants

Contient:

Dénomination	Concentration (C)	Classification
QUARTZ	8 <= C < 9	Xn R48/20
Cas No 14808-60-7 CE No 238-878-4	8 <= C < 9	Xn R48/20
Cas No 15468-32-3 CE No 239-487-1	8 <= C < 9	Xn R48/20
Cas No 14464-46-1	8 <= C < 9	Xn R48/20

Le texte complet des phrases -R- est spécifié dans la section 16

4. Premiers secours

YEUX: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

HENRY SCHEIN INC. MELVILLE NY 11747 USA

9003620 / 9003621 - Z DUPE 28 SHORE A

Revision n. 2

du 31/07/2008

Imprimé le 31/07/2008

Page n.2 / 4

PEAU: Laver abondamment à l'eau. Retirer les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, consulter le médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les reutiliser.

INHALATION: conduire immédiatement le sujet intoxiqué au grand air; si la respiration est difficile, appeler immédiatement le médecin.

INGESTION: appeler immédiatement le médecin. Provoquer le vomissements seulement sur instruction du médecin. Ne rien administrer par voie orale si le sujet est inconscient.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Les récipients fermés, exposés à la chaleur d'un incendie, peuvent générer des surpressions et exploser. Pour des informations relatives aux risques pour l'environnement et la santé et la protection des voies respiratoires, la ventilation, et aux moyens individuels de protection , se reporter aux autres paragraphes de cette fiche.

Moyens d'extinction: CO₂, mousse, poudre chimique pour liquides inflammables. L'eau n'est pas efficace pour éteindre l'incendie; toutefois il faudrait l'utiliser pour refroidir les récipients exposés aux flammes et prévenir les explosions.

Pour les pertes et les déversements qui ne se sont pas incendiés, l'eau nébulisée peut être utilisée pour disperser les vapeurs inflammables et protéger les personnes chargées de bloquer la perte.

Equipements: porter un équipement complet de casque avec visière et protection du cou, respirateur automatique à pression ou sur demande, veste et pantalons ignifuges, avec bandes de renfort autour des bras, des jambes et de la taille.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Recueillir la plus grande partie du produit solide avec des moyens mécaniques. Eviter la formation de poussières envaporisant le produit avec de l'eau, si cela n'est pas contre-indiqué.

7. Manipulation et stockage

Assurer la disponibilité des équipements pour le refroidissement des récipients, pour éviter les dangers de surpression et de surchauffage en cas d'incendie à proximité. Pour les informations relatives aux risques pour la santé et l'environnement, se reporter aux paragraphes spécifiques de cette fiche.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle.

8.1 Valeurs limites d'exposition

Dénomination	Type	état	TWA/8h mg/m3	STEL/15min mg/m3	ppm	ppm
QUARZO	TLV-ACGIH		0,05			
	TLV	B		0,1		

8.2 Contrôles d'exposition

Adopter si possible le circuit fermé; sinon, afin d'éviter au maximum l'exposition au produit et prévenir ses effets possibles à long terme, il est nécessaire d'utiliser des moyens individuels de protection, par exemple un masque, des lunettes de sécurité, des gants et une combinaison imperméables résistantes au produit.

S'assurer que tous les opérateurs suivent les précautions recommandées; fixer une liste de ces recommandations sur les récipients dans lesquels le produit peut être transvasé et ne pas utiliser le produit si les conditions opérationnelles ne correspondent pas aux précautions recommandées; éviter le contact avec les yeux et la peau, ainsi que la respiration prolongée des vapeurs; conserver le récipient fermé lorsque l'on n'utilise pas le produit. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon avant les repas, prendre une douche au terme du tour de travail.

Les vêtements de travail doivent toujours être lavés et rangés séparément. Pour prévenir les effets à long terme, il faut effectuer des contrôles sanitaires périodiques, même s'ils ne sont pas prévus par la loi, et les examens complémentaires qui seraient nécessaires de l'avis du médecin du travail responsable.

9. Propriétés physiques et chimiques

Couleur
Odeur

vert
inodore

**HENRY SCHEIN INC. MELVILLE NY 11747 USA
9003620 / 9003621 - Z DUPE 28 SHORE A**

Revision n. 2
du 31/07/2008
Imprimé le 31/07/2008
Page n.3 / 4

Etat Physique
Solubilité
Viscosité
Densité de la vapeur
Vitesse d'évaporation
Propriétés comburantes
Coefficient de partage: n-octanol/eau
pH
Point d'ébullition
Point d'inflammabilité
Propriétés explosives
Pression de la vapeur
Poids spécifique

liquide visqueux
insoluble dans l'eau
2830 cP
P.D.
P.D.
P.D.
P.D.
7
P.D.
P.D.
P.D.
P.D.
1.170g/cm³

10. Stabilité et réactivité

Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage. Par décomposition thermique et en cas d'incendie des vapeurs potentiellement nocives pour la santé peuvent se libérer.

11. Informations toxicologiques

On ne connaît aucun cas de dommages à la santé dus à l'exposition au produit. De toute façon il est recommandé d'agir dans le respect des règles d'hygiène industrielle. Auprès des sujets particulièrement sensibles, cette préparation peut avoir des effets légers sur la santé par inhalation et/ou absorption de la peau et/ou contact avec les yeux et/ou ingestion.

12. Informations écologiques

A utiliser selon les bonnes pratiques de travail. Ne pas disperser le produit dans l'environnement. Si le produit atteint des cours d'eau, des égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, alerter immédiatement les autorités

13. Considérations relatives à l'élimination

Examiner la possibilité de brûler le produit dans un four d'incinération ad hoc.

En cas de produit acide ou basique, il faut toujours procéder à la neutralisation avant toute autre forme de traitement, y compris le traitement biologique s'il est réalisable.

S'il s'agit de déchets solides il est possible de les détruire en décharge. Ne jamais déverser dans les egouts ou dans des eaux de surface ou souterraines.

14. Informations relatives au transport

Cette matière n'est pas à considérer comme dangereuse selon les dispositions courantes sur le transport routier des marchandises dangereuses (A.D.R.), sur le transport par voie ferrée (RID), maritime (IMDG Code) et par avion (IATA).

15. Informations réglementaires

Symbole de danger: Aucun

Phrases de risque (R): Aucune

Conseils de prudence (S): Aucun

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Etiquetage de danger conformément aux directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifications suivantes.

16. Autres informations

Texte des phrases R citées dans la section 3 de la fiche.

R48/20 NOCIF: RISQUE D'EFFETS GRAVES POUR LA SANTÉ EN CAS D'EXPOSITION PROLONGÉE PAR INHALATION.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE:

1. Directive 1999/45/CE et modifications suivantes

**HENRY SCHEIN INC. MELVILLE NY 11747 USA
9003620 / 9003621 - Z DUPE 28 SHORE A**

Revision n. 2
du 31/07/2008
Imprimé le 31/07/2008
Page n.4 / 4

2. Directive 67/548/CEE et modifications suivantes et adaptations (XXIX adaptation technique).
3. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH).
4. The Merck Index. Ed. 10
5. Handling Chemical Safety
6. Niosh - Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
7. INRS - Fiche Toxicologique
8. Patty - Industrial Hygiene and Toxicology
9. N.I. Sax - Dangerous properties of Industrial Materials - 7ème Ed., 1989

Note pour les usagers:

Les données contenues dans cette fiche se basent sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière édition. Les usagers doivent vérifier l'exactitude et l'intégralité des informations en relation à l'utilisation spécifique du produit.

Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit.

Etant donné que nous n'avons aucun moyen de vérifier l'utilisation du produit, les usagers doivent respecter les lois et les dispositions courantes en matière d'hygiène et sécurité. Nous ne serons pas responsables d'utilisations incorrectes. Modifications par rapport à la révision précédente. Des modifications ont été apportées aux sections suivantes:14